



Contact pour les médias :
Merick Seguin
Conseiller, Relations publiques
Téléphone : 514 380-7069

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Examen des services sans fil du CRTC

Vidéotron : un exemple concret de la réussite d'un modèle de concurrence basé sur les infrastructures

Gatineau, le 25 février 2020. – Vidéotron était de passage aux audiences publiques sur l'examen des services sans fil du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Le fleuron québécois des télécommunications a plaidé en faveur d'une concurrence basée sur les infrastructures, un modèle qui a fait ses preuves et a permis l'émergence de joueurs régionaux comme Vidéotron.

L'exemple de Vidéotron au Québec

En 2008, Vidéotron a osé relever le défi de la concurrence basée sur les infrastructures, et les impacts sont notables sur le marché québécois.

Des prix plus bas qu'ailleurs au pays

Depuis l'arrivée de Vidéotron, la baisse des prix en mobilité a été plus marquée au Québec que n'importe où ailleurs au pays. D'ailleurs, en novembre dernier, le Bureau de la concurrence du Canada concluait que les concurrents régionaux comme Vidéotron perturbent de plus en plus le paysage de l'industrie des services sans fil au Canada. Le Bureau de la concurrence affirme que les prix sont de 35 % à 40 % plus bas dans un secteur où un quatrième joueur fort est établi.

Des investissements majeurs au Québec

Depuis 2008, Vidéotron a investi plus de 2,5 milliards de dollars, aussi bien en fréquences de spectre mobile qu'en installations réseau, en plus de créer des milliers d'emplois de qualité. Il s'agit d'un engagement majeur qui a contribué à l'économie du Québec. Le caractère massif de ces investissements est d'ailleurs la preuve absolue de l'engagement sans faille de Vidéotron envers la concurrence fondée sur les infrastructures.

Des réseaux et une expérience reconnus

En 10 ans, Vidéotron s'est propulsée au premier rang de plusieurs palmarès, tant pour la qualité de son réseau que pour l'excellence de son service à la clientèle. Avec une approche s'appuyant sur la relation avec ses clients, l'entreprise a innové dans ses propositions aux consommateurs, influençant ainsi directement la dynamique de marché au Québec. Il s'agit là d'exemples concrets de l'efficacité d'un modèle de concurrence basé sur les infrastructures sur lequel le CRTC devrait continuer de miser.

Les dangers d'une réglementation pro-revendeurs

À l'aube de la 5G, et au moment où nos gouvernements s'engagent à connecter le plus de gens possible, le CRTC doit éviter à tout prix de s'engager dans une réforme qui viendrait freiner l'innovation technologique et les investissements dans les infrastructures partout au pays. À une période de notre histoire où tous sont de plus en plus connectés, une réglementation pro-revendeurs, dont le but serait de favoriser artificiellement ceux qui n'investissent pas en infrastructures, placerait inévitablement le pays en situation de retard technologique, ce qui aurait des impacts notables sur l'économie canadienne.

Vidéotron recommande fortement au CRTC de mettre de côté cette idée qui aurait d'importantes conséquences sur la pérennité de l'industrie des télécommunications et sur le développement de nos communautés.

Citations

« Le CRTC doit absolument faire en sorte que les investissements dans les installations se poursuivent, tout en continuant de reconnaître l'incomparable contribution à la compétitivité et à l'innovation apportée par Vidéotron et les autres concurrents régionaux. »

-Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor

« Il est inconcevable de ralentir nos investissements technologiques dans une période charnière de notre histoire. Une baisse des investissements dans les infrastructures sans fil aurait d'importantes conséquences sur l'innovation au pays, en plus de mettre en péril des milliers d'emplois dans un secteur névralgique de l'économie canadienne. Les impacts sont trop importants pour ne pas agir dès maintenant. Nous sommes déterminés à sensibiliser nos décideurs à ce sujet. »

-Jean-François Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron

Pour consulter l'allocation de Pierre Karl Péladeau à l'audience publique du CRTC : <https://bit.ly/381VJ6a>

- 30 -

À propos de Vidéotron

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du divertissement, des services d'accès Internet, de la téléphonie et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à Helix, sa plateforme de divertissement et de gestion du domicile. Au 30 septembre 2019, Vidéotron comptait 1 545 200 clients à son service de télédistribution. Quant à Club illico, son service de vidéo sur demande par abonnement, le nombre de ses abonnés s'élevait à 443 500. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 724 300 clients abonnés à ses services par modem câble au 30 septembre 2019. À cette date, Vidéotron avait activé 1 288 700 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 052 700 foyers et organisations du Québec. Vidéotron s'est également taillé une place de choix au prestigieux palmarès des meilleurs employeurs à Montréal.